

**INFORMATIONS RELATIVES A LA PROTECTION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DANS
LE CADRE DES SORTIES NATURE**

1. INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DE VOTRE INSCRIPTION AUX SORTIES NATURE

Les informations recueillies lors de votre inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles par le Conseil Départemental du Val d'Oise (CDVO) pour la gestion de l'organisation des Sorties Nature.

Seules les informations strictement nécessaires à l'organisation d'une sortie nature donnée vous sont demandées. Les informations demandées peuvent varier en fonction des sorties notamment lorsque celles-ci nécessitent de s'adapter à votre taille ou à votre âge.

Les destinataires des données sont le Conseil départemental du Val d'Oise, le prestataire animateur organisant la sortie nature ainsi que le prestataire de la billetterie en ligne Oxygéo hébergée chez OVH.

Vos données seront conservées selon les règles d'archivage validées par les services des archives départementales.

Afin d'assurer la sécurité des données personnelles qui lui sont confiées, le CDVO met en œuvre des mesures organisationnelles et techniques de sécurité adaptées.

Conformément à la loi modifiée n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général (UE) 2016/679 en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données personnelles ainsi qu'un droit d'opposition et à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer vos droits, vous pouvez effectuer votre demande auprès du Délégué à la protection des données du CDVO :

- **Par voie électronique** en envoyant un courriel à : dpd@valdoise.fr.
- **Par voie postale** à l'adresse suivante : Le Délégué à la protection des données - Conseil départemental du Val d'Oise - 2, avenue du Parc - CS 20201 - 95032 Cergy-Pontoise Cedex.

Si après avoir contacté le CDVO, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

2. INFORMATION RELATIVE A VOTRE DROIT A L'IMAGE DANS LE CADRE DES SORTIES NATURE

Dans le cadre de l'organisation des sorties natures, le Conseil départemental du Val d'Oise (CDVO) souhaite mettre en lumière le dispositif au sein du Département en effectuant des prises de photographies ou des vidéos.

Avec votre consentement recueilli lors de l'inscription, les prestataires animant les sorties natures, ainsi que les agents des directions du Conseil départemental, pourront prendre des photographies et/ou des vidéos au cours de l'animation.

Ces photographies et/ou vidéos seront exploitées par le Département du Val d'Oise comme suivant :

Support(s)	Durée de conservation	Étendue de la diffusion
En Ligne	Les photos et vidéos seront conservées pour une durée illimitée en raison de leur intérêt patrimonial ou jusqu'au retrait de votre consentement.	Grand public : Sur Valdoise.fr et sur tout support en ligne faisant la promotion des Sorties Natures
Imprimé	Les photos et vidéos seront conservées pour une durée illimitée en raison de leur intérêt patrimonial ou jusqu'au retrait de votre consentement.	Grand Public : Sur les affiches, plaquettes d'information du Département assurant la promotion de Sorties Natures
Projeté	Les photos et vidéos seront conservées pour une durée illimitée en raison de leur intérêt patrimonial ou jusqu'au retrait de votre consentement.	Au cours d'évènements du Département assurant la promotion de Sorties Nature
Supports internes	Les photos et vidéos seront conservées pour une durée illimitée en raison de leur intérêt patrimonial ou jusqu'au retrait de votre consentement.	Agents du Département dans le cadre d'une diffusion interne lors d'une présentation de la direction concernée, d'une brève sur l'intranet ou d'un évènement interne.

Conformément à l'article 9 du Code civil sur le respect de la vie privée, au Code de la propriété intellectuelle et à la réglementation sur la protection des données personnelles, la présente autorisation est soumise à votre consentement, pour la fixation sur le(s) support(s) et pour le mode d'exploitation présentés ci-dessus de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du dispositif Sorties Nature.

Le CDVO s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Le CDVO s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de l'application de la réglementation en matière de protection des données personnelles, vous pouvez formuler une demande d'exercice de droit sur vos données personnelles ou retirer votre consentement à tout moment sans porter atteinte à la licéité du traitement avant son retrait, auprès du Conseil départemental

La demande doit être adressée au Délégué à la protection des données du Département :

- **Par voie électronique** : dpd@valdoise.fr;
- **Ou par voie postale** à l'adresse suivante : Le Délégué à la Protection des Données - Conseil Départemental du Val d'Oise – 2 avenue du Parc – CS 20201 – 95032 CERGY PONTOISE CEDEX.

Si après avoir contacté le CDVO, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.